

Qu'est-ce que le DIMF ?

Ce drôle de sigle signifie Dispositif d'Information sur les Métiers et les Formations.

C'est un dispositif qui n'existe qu'au collège Coppens et qui a pour but d'aider des élèves de 4° à réfléchir à l'après-collège.

A qui s'adresse le DIMF ?

Il s'adresse à celles et ceux qui souhaitent découvrir le monde professionnel et de mieux connaître les diverses voies d'orientation.

Il est particulièrement recommandé à celles et ceux qui ont besoin de redonner du sens à la scolarité en découvrant ce qui existe hors et après le collège.

Plus généralement, le dispositif est ouvert à celles et ceux qui sont curieuses et curieux du monde extérieur.

Il faut que les élèves et les parents soient volontaires.

Comment ça marche ?

Les élèves sont réparti/es dans les différentes classes de quatrième et ont la même scolarité que les autres.

Tous les 15 jours, les élèves du DIMF sont regroupé/es avec un enseignant et une assistante d'éducation pour échanger sur :

- leur scolarité
- leur projet d'orientation
- leurs envies de stage.

Il arrive régulièrement que des intervenants nous rendent visite (chef d'entreprise, apprenti-e, ancien-ne élève...).

Très important : les élèves peuvent faire deux ou trois mini-stages d'observation en entreprise (trois jours) pour découvrir des métiers.

Que faire à la fin de la 4° ?

Les élèves du DIMF ont exactement les mêmes choix que les autres :

- troisième générale
- troisième prépa des métiers
- troisième agricole.

La seule différence, c'est que cette orientation est préparée lors des séances du DIMF, en plus du travail mené par le ou la professeur/e principal/e.